

« La voie verte »

Conseil général de Saône et Loire

Primé : René Beaumont, Président

### **Idée**

Aménager une voie ferrée déclassée en parcours de randonnées pédestres, équestres et VTT.

### **Objectif**

Conforter l'économie touristique en attirant une clientèle nouvelle, en amenant les touristes à prolonger leur séjour et en développant la fréquentation de proximité.

### **Démarche**

En 1994 le conseil général achète, avec l'accord des 22 communes traversées, 44 km de voie ferrée déclassée.

Après 4 ans de travaux (sécurité, signalisation, aménagements) elle devient artère touristique ouverte aux vélos et aux rollers, ainsi qu'aux randonnées pédestres et équestres. Tous les acteurs se sont attachés à réaliser une infrastructure de qualité, sécurisée au maximum.

La conception innovante du projet a permis d'obtenir des financements importants de l'Etat, des CCI, de la Région et du FEDER.

### **Contenu**

De nombreuses activités (hébergement, restauration, musée du vélo, manifestations locales, sportives, scolaires...) se sont développées le long et autour de la voie verte qui s'étend sur 80 km aujourd'hui et concerne 30 communes supplémentaires reliées par des boucles.

Un guide pratique de la Voie verte et des dépliants en cinq langues présentent les 13 circuits balisés qui traversent sites touristiques et étapes gourmandes.

### **Moyens**

17 entreprises ont participé au chantier et 10 emplois ont été créés (2 animatrices en emplois jeunes et 8 personnes pour l'entretien).

Budget d'aménagement : total 2 millions €, dont 686 000 € pour le Conseil général

### **Bilan**

La Voie verte est fréquentée par 250 000 personnes par an.

L'animation touristique et la valorisation du milieu naturel ont entraîné la création de nouveaux emplois.

Des « voies vertes » se sont multipliées et en 2002 ouverture du chantier de la « voie bleue » le long de la Saône.

### **Commentaire du jury**

Tout en participant à la conservation du patrimoine naturel, cet équipement est devenu un véritable pôle structurant, lieu de loisir gratuit pour les familles, attrait supplémentaire pour les touristes qui découvrent la Saône et Loire et facteur de développement économique.